



Service  
de l'Information  
Aéronautique

DSNA



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

E-mail : [sia-qualite@aviation-civile.gouv.fr](mailto:sia-qualite@aviation-civile.gouv.fr)  
Internet : [www.sia.aviation-civile.gouv.fr](http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr)

**SUP AIP AIRAC 014/25**

Date AIRAC : 17 APR 2025

Date de publication : 13 FEB 2025

**Objet : Travaux de réfection de l'aire de trafic ALPHA et de sa voie de desserte – Restrictions et modifications des conditions d'utilisation et d'exploitation des parkings**

**En vigueur Du 1er Mai 2025 au 31 Octobre 2025**

Lieu : AD : Bastia-Poretta (LFKB)

## Préambule :

La demande concerne les travaux de réfection de l'aire de trafic ALPHA et de sa voie de desserte, en prenant en compte une phase d'exploitation estivale.

### 1. Dispositions générales

Balisage : Un balisage diurne et nocturne de la zone neutralisée est mis en place selon les dispositions réglementaires en vigueur.

### 2. Régulations ATFM

Les travaux n'ont pas d'influence sur une potentielle régulation de trafic à l'arrivée et au départ.

**Annexe 1 - Phase d'exploitation transitoire 2025 :****Infrastructures rendues indisponibles :**

- Fermeture des postes de stationnement A6, A7, A8, A9, A10.

**Postes de stationnement avion :**

- Création de 6 postes de stationnement avion Nose In provisoires en surmarquage : P3, P6, P7, P8, P9, P10.

**Contrainte d'exploitation :**

Si un ATR stationne sur les postes P3, P6, P7, P8 et P9, son départ se fera en autonome, par conséquent, le poste adjacent au nord sera inutilisable durant le stationnement ATR.

La date et l'heure d'activation de la phase d'exploitation transitoire 2025 seront annoncées par NOTAM.

**AIRE DE STATIONNEMENT**  
Parking areas

**BASTIA PORETTA**  
AD 2 LFKB APDC 01

